

Appel à contributions pour un dossier de la *Revue de métaphysique et de morale*

« La valeur des émotions »

Il est aujourd'hui courant de dire que les émotions sont des états psychologiques qui peuvent être évalués de multiples façons. En particulier, on distingue l'évaluation épistémique des émotions de l'évaluation de leur contribution à la morale ou au bien-être. A-t-on des raisons de douter que les émotions se prêtent à ces trois types d'évaluations ? Faut-il envisager d'autres types d'évaluations des émotions ? Quelles sont les spécificités de l'évaluation épistémique dans le domaine émotionnel ? Quelles sont les interactions entre les évaluations épistémique, morale et prudentielle des émotions ? D'autres états affectifs (humeurs, sentiments, plaisirs et déplaisirs) sont-ils également sujets à ces évaluations ? La normativité qui gouverne ces évaluations est-elle ancrée dans la nature des émotions (ou des états affectifs plus généralement) ou provient-elle de quelque chose d'extérieur à elles ? Quelles sont les conséquences de ces différents types d'évaluation pour la régulation des états affectifs ? Voici quelques-unes des questions fascinantes qui se posent à l'intersection entre philosophie des émotions et philosophie de la normativité et qui seront au cœur d'un dossier de la *Revue de métaphysique et de morale*.

Julien Deonna et Fabrice Teroni, les coordinateurs de ce dossier thématique, invitent toute personne intéressée à adresser un résumé de deux pages au maximum (police 12, interligne 1.5) à l'adresse **rmm@sofrphilosophie.fr** (et non pas à leurs adresses) d'ici au 6 décembre 2020. Les auteurs seront ensuite invités à soumettre à la même adresse une première version de leur manuscrit (environ 7 000 mots) pour la fin du mois de juillet 2021 (évaluation par les coordinateurs en simple aveugle et par un expert externe en double aveugle).